

COMMUNIQUE de la COM France CHAMPIONNAT MONDIAL COM 2010 MATOSINHOS (PORTUGAL).

Amis éleveurs,

Vous avez appris dans une revue précédente, que les trois entités françaises, CDE, FFO, UOF COM France, se sont entendues pour la création de la COM France en juillet 2009.

La première réunion de travail de la COM France s'est tenue, le 26 septembre 2009 à Treillières, chez notre Trésorier, dans une ambiance cordiale.

La COM France organisera à partir de cette année les inscriptions et le convoyage de tous les oiseaux français au Mondial COM.

C'est au cours de cette réunion que le bureau de la COM France en a fixé les modalités :

- les oiseaux français seront tous inscrits sous l'égide « **FEDERATION : COM France** »
- Un **secrétariat unique**, celui de la **COM France** pour la réception des feuilles d'inscriptions.
- Un **stand d'inscription** dans les nationaux de chaque entité française.
- Un **convoyage unique**, organisé par le **convoyeur COM France** avec la participation active des trois entités françaises.

Vous trouverez ci-dessous le programme et les premières infos concernant les inscriptions au Mondial COM. Les modalités détaillées seront publiées dans votre revue de décembre 2009.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

(Classes COM, feuilles d'inscription, règlement du mondial)

SECRETARIAT COM France : **Marie Claire TARNUS** – Tél./fax : **04 94 29 12 21**

CONVOYEUR COM France : **Yvon RODRIGUEZ** - Tél. : **04 90 76 71 77**

INTERNET COM France : **comfrance.fr** (EN CONSTRUCTION)

COURRIEL : **com.france@orange.fr**.

La COM France espère une participation française de grande qualité au Mondial COM 2010 et vous souhaite une très bonne saison des concours.

58^{ème} CHAMPIONNAT MONDIAL COM 2010 MATOSINHOS (PORTUGAL),

Du 15 au 24 janvier 2010 à EXPONOR,

Foire Internationale de Porto, Ville de Matosinhos, Portugal.

Website Mondial: www.mundial2010.fonp.pt

PROGRAMME :

Vendredi 15 janvier :	enlogement des oiseaux étrangers 8h à 18h
Samedi 16 janvier :	enlogement des oiseaux Portugais et arrivée des juges <i>18 h 30 : Congrès O.M.J.</i>
17, 18, 19 janvier :	jugements
Mercredi 20 janvier :	à disposition de l'organisation
Jeudi 21 janvier :	15 h : inauguration officielle ouverture au public de 15 h à 20 h
22 et 23 janvier :	ouverture au public de 10 h à 20 h
Samedi 23 janvier	10 h : congrès C.O.M. <i>20 h : cérémonie de remise des prix et transmission du drapeau aux organisateurs du Mondial 2011 en France</i>
Dimanche 24 janvier:	ouverture au public de 10 h à 17 h <i>17 h 30 : clôture de l'exposition</i> <i>18 h : délogement des oiseaux Portugais</i>
Lundi 25 janvier	8 h : délogement des oiseaux étrangers.

INSCRIPTIONS :

Les feuilles d'inscription, (*formulaire COM uniquement*) dûment complétés en lettres majuscules ou de préférence dactylographiés,

Le(s) numéro(s) de stam de l'éleveur doit (vent), obligatoirement, figurer sur la feuille d'inscription.

Nous attirons l'attention des éleveurs sur cette obligation, car il est rappelé que l'absence de ce (de ces) numéro(s) provoque régulièrement des disqualifications d'oiseaux médaillés, ce qui est très regrettable.

Les feuilles d'engagement doivent être envoyées au secrétariat de la COM France :

Marie Claire TARNUS – 23 chemin du vieux four – 83 150 BANDOL –

Tél./fax : 04 94 29 12 21 – Courriel : com.france@orange.fr

pour le 10 décembre 2009, au plus tard.

Les feuilles d'inscription seront impérativement accompagnées du chèque de règlement à l'ordre de COM France.

Les instructions particulières détaillées (*certificat vétérinaire, attestation sur l'honneur, attestation CITES, certificat de capacité ou autorisation de détention, rassemblement contrôle vétérinaire, modalités de voyage, étiquetage des cageots, etc.*) seront envoyées ultérieurement par courrier à chaque participant

RECEPTION DES OISEAUX A MATOSINHOS (PORTUGAL),

Tous les oiseaux doivent parvenir ensemble à l'enlogement. Les oiseaux devront être enlogés uniquement par le(les) convoyeur(s) officiel(s) de chaque pays. Celui (ceux)-ci s'occupera (ont) également du délogement. Les formalités de retour des oiseaux (*réimportation*) incombent aux C.O.M. ou entités nationales suivant leurs propres législations

Droit d'inscription : €9,00 + €1,00 (assurance) par oiseau. Prix du catalogue (palmarès) obligatoire : €12,00 par exposant Prix de la cérémonie de gala : €50,00 (par personne)
--

Il est rappelé que les droits d'inscription sont dus pour les oiseaux inscrits au Championnat du Monde, PRESENTS OU NON